



Revue
HISTOIRE(S) de l'Amérique latine

Vol. 10 (2014)

Patrimoine(s) en Équateur :
Politiques culturelles et politiques de conservation

*Le patrimoine muséal équatorien :
La mise en place d'un réseau de musées nationaux.*

María José JARRÍN

www.hisal.org | novembre 2014

URI: <http://www.hisal.org/revue/article/Jarrin2014>

Le patrimoine muséal équatorien : La mise en place d'un réseau de musées nationaux

María José Jarrín

En Équateur, l'intérêt pour la question muséale apparaît véritablement à la fin du XX^e siècle lorsqu'en 1981, l'Association Équatorienne de Musées – en partenariat avec l'Unesco – réalise un premier recensement des musées équatoriens. Alfonso Ortiz, représentant de l'Association Équatorienne de Musées, et Mónica Aparicio, représentante du Projet Régional du Patrimoine Culturel de l'Unesco, relèvent l'existence de 279 établissements culturels dont 166 sont considérés comme des musées¹. La même année, les résultats de leur étude sont présentés dans le *Diagnostic des musées de l'Équateur* qui devient ainsi l'ouvrage de référence pour le monde des musées équatoriens. Par la suite, vingt ans après cette première évaluation, pendant la période de janvier à juillet 2011, un nouveau recensement est entrepris par le Ministère de la Culture. Les résultats témoignent d'une augmentation de 12% du patrimoine muséal, avec un total de 186 musées sur le territoire équatorien². Une croissance qui démontre clairement l'influence des changements culturels dans le monde des musées et l'importance acquise par l'institution muséale sur la scène latino-américaine. L'année suivante, un suivi téléphonique pendant les mois de juillet et août 2012 fait état de l'existence de 188 musées équatoriens. En effet, depuis 2011, trois musées ont dû fermer à cause de problèmes financiers (comme le Musée d'Art Religieux de Santo Domingo, le Musée d'Anthropologie de l'Institut Otavaleño et le Musée d'Architecture de l'Équateur) ; d'autre part, cinq musées sont entrés dans l'inventaire du Ministère de

· Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

¹ MINISTERIO DE LA CULTURA DEL ECUADOR, *Sistema y Política nacional de Museos*, Quito, mai 2012, pp. 48-49, en ligne, consulté le 13 juillet 2014, <http://www.museos.gob.ec/siem/index.php/politica-nacional-de-museos/sistema-y-politica-nacional-de-museos>

² *Ibidem*, p. 55.

la Culture. Ces nouveaux musées sont majoritairement des institutions fondées au cours de l'année écoulée, mais il s'agit aussi de musées qui ont été enfin reconnus et répertoriés comme tels par le gouvernement.

Ainsi, même si des musées ont fermé, on constate toujours une augmentation de 1% d'une année à l'autre, ce qui prouve que le patrimoine muséal est toujours en croissance et d'actualité et pose de nouveaux enjeux culturels, sociaux et administratifs dont le gouvernement est conscient. Pour ce dernier, en l'occurrence, se pose la question de savoir comment agir efficacement et rapidement face à cette croissance continue. L'évolution des trente dernières années du paysage muséal de l'Équateur a un impact sur l'avenir des musées et reformule leur rôle sociopolitique au sein de la nation. Pour éclairer le futur muséal équatorien, il faut comprendre quelles ont été les prémices de la politique muséale de l'Équateur, puis analyser les enjeux de la redéfinition, par le gouvernement, de la notion de « patrimoine ». Il s'agit aussi de cerner comment le contexte ibéro-américain influence les projets muséaux de l'Équateur et de comprendre le système muséal qui en résulte.

1. Les prémices d'une politique culturelle en Équateur

Le Ministère de la Culture considère comme musée toute institution culturelle à caractère public, privé ou mixte (c'est-à-dire en partenariat avec l'État) répondant aux critères établis par la définition du Conseil International des Musées (ICOM) en 2007 :

[...] des institutions permanentes sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouvertes au public ; ils acquièrent, conservent, diffusent et exposent à des fins d'étude, d'éducation et de plaisir, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement.³

Cette définition très large met en exergue deux notions : la temporalité et la conservation des collections. Les résultats des recensements de 1981 et de 2011, d'ailleurs, sont en accord avec cette vision de la pérennité des biens culturels (matériels ou immatériels). Il s'agit, effectivement, de sauvegarder l'héritage culturel, scientifique et naturel (matériel et oral) des différents peuples et nations au sein des institutions muséales.

En effet, les musées inventoriés au cours de ces deux évaluations détiennent surtout des collections permanentes présentées au public de manière ininterrompue, à la différence des centres culturels qui se caractérisent par l'exposition de collections qui ne leur appartiennent pas, pendant une période limitée – on parle alors d'expositions temporaires. Pourtant, les missions scientifiques décrites par l'ICOM – comme « fins d'étude, d'éducation »⁴ – ne sont pas remplies par toutes ces institutions. Beaucoup de

³ ICOM, *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, Paris, janvier 2006, p. 14, en ligne, consulté le 25 février 2014, http://archives.icom.museum/code2006_fr.pdf

⁴ *Idem*.

musées ne parviennent pas à mettre en place des projets de recherche scientifique, moins encore des programmes adaptés aux différents types de publics. Dans certains cas, même la conservation des objets muséaux s'avère difficile et remet en question la raison d'être de ces institutions. En réalité, depuis 1981, les musées rencontrent toujours les mêmes problèmes de financement dans les domaines scientifique, logistique et administratif, outre des problèmes de communication et, notamment, de fréquentation.

Or, les visiteurs sont l'essence même du musée moderne dont les principes, selon l'historien du patrimoine Dominique Poulot, sont « la jouissance et l'utilité »⁵ de son public. Cette volonté d'exhiber un héritage culturel tire sa force socio-culturelle du fait qu'il peut à la fois enseigner et divertir. Les aspects pédagogiques et participatifs du musée ne peuvent pas être négligés. Depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, le caractère didactique du musée est une des innovations les plus importantes. Les revendications muséales se sont concrétisées dans des politiques culturelles dans le monde entier. Faire venir au musée un vaste éventail de types de public est une mission fondamentale pour toute institution soucieuse de dynamiser sa fréquentation ; mais aussi pour l'État – gardien des droits culturels des citoyens – qui doit donc promouvoir et faciliter l'accès à cette pratique culturelle.

Même si le nombre de musées équatoriens témoigne de la richesse culturelle du pays et de son potentiel patrimonial, la quantité n'est pas un gage de succès auprès des visiteurs. Les 188 musées équatoriens sont-ils tous connus du grand public ? Quels sont les musées les plus fréquentés, et par qui le sont-ils ? Quels sont les liens entre les institutions muséales et l'administration publique ? Ces questions demandent une analyse approfondie de la manière dont les musées ont pu évoluer ces dernières années, afin de constater aussi l'état actuel de chacun d'eux. Malheureusement, ces interrogations n'ont pas été traitées par le *Diagnostic des musées de l'Équateur*, puisqu'à l'époque, le but était de répertorier les différents établissements, non les pratiques culturelles de leurs visiteurs. L'étude et la connaissance du monde muséal ont surgi de manière pragmatique, sans préoccupation théorique, ce qui entrave aujourd'hui la mise en place d'une réflexion cohérente sur le rôle politico-culturel des musées. Par exemple, une enquête auprès du public serait une mesure essentielle pour que l'État puisse vérifier que les missions du champ muséal définies par la Constitution de 2008 sont respectées.

En l'occurrence, il s'agit de veiller à l'application correcte de l'article 275 sur le *Sumak Kawsay*. Cette cosmovision indigène du « bien vivre » « demande que les personnes, communautés, peuples et nationalités puissent profiter pleinement de leurs droits. Qu'ils exercent leurs responsabilités dans le cadre interculturel, tout en

⁵ Dominique POULOT, *Patrimoine et musées, L'Institution de la culture*, Paris, Hachette, 2011, p. 18.

respectant leurs diversités et dans l'harmonie avec la nature dans laquelle ils habitent »⁶. Telle est la conception du patrimoine matériel et immatériel au sein de l'administration publique, conception qui contribue à reformuler les traits de l'identité équatorienne. Il n'est plus question seulement de patrimoine culturel ou naturel, mais aussi de patrimoine symbolique et de ses « interprétations, significations nouvelles et représentations des personnes, collectifs, peuples et nationalités »⁷. Ce faisant, les musées deviennent les représentants – gardiens et surtout médiateurs – de la conception d'une culture plurielle. Par conséquent, l'État doit fournir aux musées tous les instruments nécessaires afin qu'ils puissent véhiculer ces nouvelles valeurs patrimoniales. En même temps, il doit veiller à ne pas instrumentaliser politiquement ces institutions ouvertes au grand public.

De même, l'article 377 de la Constitution établit la création du Système National de Culture (SNC) dont les missions sont :

[...] renforcer l'identité nationale ; protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles ; encourager la libre création artistique et la production, diffusion, distribution et jouissance des biens et services culturels ; sauvegarder la mémoire sociale et le patrimoine culturel, tout en garantissant le plein exercice des droits culturels.⁸

Cette reconnaissance politique de la diversité culturelle de l'Équateur et de ses différents types de patrimoine permet d'aborder la notion de musée, mais aussi le rôle social du musée au sein d'une nation en mutation. Les musées ne doivent pas être des temples de la culture qui accumulent des biens patrimoniaux ; ils sont considérés comme les témoignages et le produit de l'Histoire et de ses événements. Développer le patrimoine muséal devient donc un devoir pour tous les acteurs culturels et politiques qui entendent contribuer à restituer l'identité culturelle du peuple équatorien.

2. Une redéfinition de la notion de « patrimoine »

La « Révolution culturelle »⁹ des dernières années a donné naissance, en 2007, par le décret présidentiel n°5, au premier Ministère de la Culture de l'Équateur. Cette nouvelle institution a été conçue avec l'intention de démocratiser la culture, de consolider la légitimité du patrimoine culturel et de développer la création artistique et les avancées scientifiques. Afin de renfoncer le rôle et la légitimité des institutions publiques en charge de la culture, il a été envisagé d'homogénéiser l'administration des

⁶ *Constitución de la República del Ecuador*, 20 octobre 2008, p. 114, en ligne, consultée le 14 janvier 2014, <http://www.utelvt.edu.ec/NuevaConstitucion.pdf> C'est notre traduction.

⁷ ASAMBLEA NACIONAL, *Memorándum N° PAN – 09 – 041, 15 septembre 2009*, p. 25, en ligne, consulté le 1er mars 2014, http://downloads.arqueo-ecuatoriana.ec/ayhpwxgv/leyes/Proyecto_Ley_de_Cultura.pdf. C'est notre traduction.

⁸ *Constitución de la República del Ecuador*, 20 octobre 2008, p. 150, en ligne, consultée le 14 janvier 2014, <http://www.utelvt.edu.ec/NuevaConstitucion.pdf>. C'est notre traduction.

⁹ Ana Karina LOPEZ, « Las nuevas revoluciones », *Vistazo*, 6 junio 2013, p. 30.

institutions muséales, ainsi que de leur donner un nouveau cadre législatif. Pour justifier ces réformes, l'Assemblée nationale a mis en avant la notion de la « mémoire sociale » qui :

[...] désigne les interprétations, significations nouvelles et représentations des personnes, collectifs, peuples et nationalités faites à partir de leur expérience historique et culturelle de leur vie actuelle et future. Le Patrimoine Culturel est un support de la mémoire sociale qui doit être compris comme l'ensemble des biens matériels et immatériels considérés par les sociétés comme les représentants de la culture lors d'un moment historique donné.¹⁰

Ainsi, cette approche insiste sur les particularités et l'individualité de la nation équatorienne – l'Équateur en tant que pays multiculturel – pour se dégager des croyances qui, pendant longtemps, ont banni le patrimoine métis de nation. L'Assemblée nationale cherche à inviter les citoyens à se réapproprier leur histoire, leur mémoire et leur patrimoine culturel. De fait, les expressions historiques, artistiques, civiques, patrimoniales de chaque individu doivent être valorisées. L'État met ainsi au centre de la conception de la culture le regard citoyen, ce qui implique la séparation de la notion de patrimoine – vue comme une notion imposée par le haut – de celle de mémoire sociale. Cette orientation se matérialise dans l'organigramme du Ministère de la Culture, qui se compose de sept secrétariats, dont le département du Patrimoine Culturel et celui de la Mémoire sociale. Le département de la Mémoire sociale – et non le Département du Patrimoine – intègre la Direction Technique des Musées et Sites Archéologiques. Cette organisation est mise en place en 2012, sur accord ministériel d'Erika Sylva Charvet, ministre de la culture, en l'absence d'une loi sur la culture. En effet, attendu depuis 2008, le projet de Loi Organique des Cultures qui devait être présenté en mai 2014¹¹. Il est inquiétant de constater que l'appareil muséal a pu être mis en place sans cadre juridique précis ; on peut supposer que l'absence de législation peut contribuer à expliquer les nombreux changements et les réorganisations administratives dans le domaine de la culture, depuis quelques années. Ces réformes posent une autre question : est-il possible d'organiser le monde des musées en laissant de côté la notion de la transmission de l'héritage culturel ?

Depuis 2007, les décrets présidentiels n°5 et n°117-A ont créé le Ministère de la Culture et le Ministère Coordinateur du Patrimoine Naturel et Culturel, respectivement. Le premier a pour objectif, à l'origine, de se charger de l'administration des affaires culturelles de la nation et de garantir le développement de la culture. Le second doit

¹⁰ ASAMBLEA NACIONAL, *op. cit.*, p. 14, en ligne, consulté le 1er mars 2014, http://downloads.arqueo-ecuatoriana.ec/ayhpxgvy/leyes/Proyecto_Ley_de_Cultura.pdf. C'est notre traduction.

¹¹ Ximena PONCE, « Comisión de Educación avanza en el proceso de elaboración del alcance al informe para el segundo debate del proyecto de la Ley de Culturas », 28 janvier 2018, en ligne, consulté le 1er mars 2014, http://asambleanacional.gob.ec/blogs/ximena_ponce/2014/01/28/comision-de-educacion-avanza-en-el-proceso-de-elaboracion-del-alcance-al-informe-para-segundo-debate-del-proyecto-de-ley-de-culturas/

régir les programmes, projets et politiques du Ministère de la Culture et veiller à leur bon fonctionnement, afin qu'ils respectent les orientations émanant de la nouvelle Constitution ; il doit également coordonner le travail du Ministère de la Culture en fonction des orientations du gouvernement. Or, ce cadre administratif propre au Ministère Coordinateur du Patrimoine devient progressivement nuisible au fonctionnement du Ministère de la Culture qui dépend du consentement du premier lorsqu'il souhaite mettre en place ses propres réformes. Ce manque d'autonomie empêche ainsi la gestion muséale, la conservation, la restauration et la recherche scientifique, si bien que le 8 mai 2013, par le décret présidentiel n°1507, le Président de la République supprime le Ministère Coordinateur du Patrimoine pour constituer le Ministère de la Culture et du Patrimoine. Avec cette réforme, la création et la conservation sont mises sur un pied d'égalité, et la gestion du patrimoine culturel récupère son autonomie administrative et sa place au sein du programme politique.

3. Le contexte international et ibéro-américain

Le contexte international a également un impact sur la redéfinition du rôle social du patrimoine muséal au sein des nations et, en l'occurrence, en Équateur. Dans la péninsule ibérique, ce processus de coopération a commencé beaucoup plus tôt. Comme le démontre Ana Azor Lacasta, en 1985, la Loi de Patrimoine Historique d'Espagne a conçu le Système espagnol des musées nationaux, qui fonctionne dès 1987, puis le Réseau des Musées d'Espagne ainsi que le Réseau Numérisé des Musées d'Espagne en 2009¹². De même, le Portugal a mis en place son Réseau portugais des musées en 1999¹³.

Selon Luis Grau Lobo, ce phénomène des réseaux est une tendance européenne qui se manifeste dès 1856, lors de la création de la Réunion des Musées Nationaux de France (RMN)¹⁴. Toutefois, les objectifs de la RMN sont bien différents de ceux envisagés par les réseaux muséaux actuellement. En tant que caisse des acquisitions des musées nationaux de France, la RMN possède une logique financière et commerciale tandis que les musées latino-américains se sont associés afin de mettre en commun leurs progrès scientifiques. Par ailleurs, on se saurait évoquer les origines du « réseau de musées » sans citer la première association des musées : *Museums Association* (MA). Fondée en 1889 au Royaume-Uni, cette association privée cherche à développer

¹² Ana AZOR, « Politiques publiques et réseaux des musées : articulation et renforcement des institutions muséales en Ibéro-Amérique », in MINISTÈRE DE LA CULTURE, *Réseaux des Musées en Ibéro-Amérique*, 2010, p. 26, en ligne, consulté le 3 mars 2014, <http://book-aws.calameo.com.s3.amazonaws.com>

¹³ *Idem*.

¹⁴ Luis GRAU, « Réseaux de musées : une tentative pour survivre », *Museo*, n° 11, 2006, p. 22, en ligne, consulté le 3 mars 2014, http://www.apme.es/revista/museo11_017.pdf

l'enseignement et la professionnalisation du monde des musées et du marché de l'art¹⁵. Quant au réseau muséal le plus important, le Conseil International des Musées (ICOM), il est fondé en 1946 par l'Unesco ; cette organisation non-gouvernementale regroupe « la plus large communauté de musées et de professionnels muséaux du monde »¹⁶.

Pour leur part, les pays d'Amérique centrale et du Sud – héritiers de la *Déclaration de la Table ronde de Santiago du Chili* de 1972 – cherchent notamment à dynamiser, dans un premier temps, leurs institutions culturelles et leur conception de la muséologie. Ce processus multilatéral vise à renouveler les musées en Amérique latine et prend forme avec la création de l'Association Latino-Américaine de Muséologie (ALAM). La première rencontre préconise ainsi le modèle de la Nouvelle muséologie et du musée « à vocation sociale [...] et [de] caractère interdisciplinaire, en même temps que [...] ses modes d'expression et de communication renouvelés »¹⁷. Ce musée « intégral » apparaît comme l'élément d'intégration du processus culturel entre l'État (son territoire, ses institutions et ses politiques), les différents peuples (leurs représentations orales et écrites) et le patrimoine (symbolique, matériel et naturel, etc.).

Ainsi, au début du XXI^e siècle, de nombreuses déclarations sont signées afin de créer des politiques publiques, des réseaux et des lois régissant les musées. Deux conventions, notamment, ont influencé l'Équateur avec leurs modèles d'administration muséale ; en premier lieu, la Déclaration culturelle ibéro-américaine (ou *Carta cultural iberoamericana*) signée en novembre 2006 lors du XVI^e Sommet Ibéro-américain à Montevideo, qui propose « un espace culturel ibéro-américain »¹⁸. Les vingt-deux membres signataires y encouragent le développement de politiques culturelles revendiquant la diversité culturelle des différents peuples. L'année suivante, en 2007, la Première Rencontre Ibéro-américaine des Musées à Salvador de Bahia, au Brésil, énonce les directives de la Déclaration de Montevideo, soulignant l'importance de développer une muséologie commune à la région. Il s'agit de mettre en place un système muséal de gestion communautaire, afin de garantir la coopération, la communication et les échanges sur les plans scientifique, artistique et administratif. Pour ce faire, sont créés le Réseau Ibéro-américain de Musées et son programme,

¹⁵ ASSOCIATION DES MUSÉES, « Les Décrets de l'Association de 1985 à 2006 », p. 1, en ligne, consulté le 15 janvier 2014, <http://www.museumassociation.org/download?id=227855>

¹⁶ Site de l'ICOM, consulté le 6 mars 2014, <http://www.bermuseum.org/es/programa-bermuseum-2/.http://icom.museum/lorganisation/licom-en-bref/L/2/>

¹⁷ André DESVALLÉES, François MAIRESSE, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 635.

¹⁸ *Déclaration culturelle ibéro-américaine*, Montevideo, novembre 2006, p. 11, en ligne, consulté le 1er mars 2014, <http://www.oei.es/xvicumbredec.htm>

Ibermuseos. Ce dernier, conçu en 2009, promeut la gestion, le développement et l'intégration sur la scène internationale de tous les musées issus des pays membres¹⁹.

En Amérique du Sud, le premier pays à agir sur le plan muséal est le Brésil. Conscient de l'urgence de développer les institutions muséales pour qu'elles puissent devenir des moteurs d'inclusion sociale et de création artistique, le Brésil lance, en 2003, la Politique Nationale des Musées, en 2004, le Système Brésilien de Musées (SBM) et, en 2009, la Loi des Musées²⁰. Pour sa part, en 2009, la Colombie met en place la Politique Nationale des Musées et le Système National de la Culture²¹. Ana Azor souligne aussi le cas de l'Argentine, qui ne possède pas un réseau national mais plusieurs réseaux régionaux²², la gestion muséale argentine étant fédérée par les différentes régions du pays. Cette démarche évite l'homogénéisation de la muséalisation au niveau national et laisse plus de liberté et de créativité aux régions, qui se chargent directement de leurs propres dispositifs muséaux, même si le dialogue peut s'avérer difficile dans les situations où il faut prendre des décisions au nom de l'unité nationale. Ces différents modèles servent d'exemple à la décentralisation de la culture et à l'importance d'un travail régional ainsi qu'international pour les musées équatoriens.

4. Le cas de l'Équateur

Dans le cas de l'Équateur, la Première Réunion Internationale sur les Politiques des musées s'est tenue à Quito du 30 septembre au 1^{er} octobre 2010 pour proposer une réflexion entre les acteurs muséaux de l'Équateur et leurs voisins latino-américains et de la péninsule ibérique. Cette rencontre régionale a permis de souligner l'importance de la gestion culturelle au sein du musée. Son objectif était d'améliorer la participation du public visitant les musées et le dialogue entre les institutions et l'État, afin de promouvoir une expérience muséale nouvelle à tous les niveaux. Dans le sillage des modèles régionaux et de la nouvelle Constitution de 2008 qui préconisent la mise en place de politiques publiques favorables à la récupération du patrimoine culturel et de la mémoire sociale, le Ministère de la Culture a décidé d'établir une Politique Nationale des Musées²³. Cette politique culturelle met en place le Système Muséal Équatorien

¹⁹ Site du Programme Ibermuseos, consulté le 06 mars 2014, <http://www.ibermuseum.org/es/programa-ibermuseum-2/>

²⁰ Ana AZOR, *op. cit.*, p. 20.

²¹ *Ibidem*, pp. 20-21.

²² *Ibidem*, p. 26.

²³ MINISTERIO DE CULTURA DEL ECUADOR, *op. cit.*, p. 68 : « proposer une programmation pour élaborer des politiques publiques sur l'amélioration du domaine muséal national ; promouvoir la valorisation, préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel équatorien en tant que dispositif d'inclusion sociale et citoyenne ; et redynamiser les institutions muséales existantes afin de concevoir des nouveaux procès de production et d'institutionnalisation des mémoires qui constituent la diversité sociale, ethnique et culturelle du pays. » C'est notre traduction.

(SIEM)²⁴ et le Réseau de Musées Nationaux. Ces trois instruments de gestion culturelle sont évidemment différents, mais ils proposent la création d'un cadre de développement commun à tous les musées.

Le Réseau de Musées Nationaux regroupe quatorze musées nationaux – c'est-à-dire des institutions muséales attachées au Ministère de la Culture – qui sont l'objet privilégié des actions du SIEM. Le SIEM gère ainsi la collection la plus importante du pays, soit quelque 700.000 biens culturels. Le réseau relève de trois catégories : les noyaux (le Musée National de Quito, le Musée de Manta, le Musée Anthropologique et d'Art Contemporain et le Musée Pumapungo), les satellites centraux (le Musée de la Sierra Norte, le Musée de Riobamba et le Musée de Loja) et les satellites locaux qui sont les représentants muséaux de chaque zone d'influence culturelle du Secrétariat national de Planification et de Développement (SENPLADES) tels que le Musée Archéologique, le Musée Camilo Egas, le Musée de Bahía, le Musée Archive Historique de Portoviejo, le Musée Nahím Isaías, le Musée Presley Norton et le Musée Amants de Sumpa²⁵. Cette nouvelle politique scientifique, technologique et muséographique a pour objectif de permettre aux musées de mieux s'organiser ensemble et de proposer des services accessibles, dynamiques et pédagogiques à tous les types de visiteurs. Ces trois instruments forment un tout qui dessine un réseau national des musées digne de ce nom.

À l'issue de la Première Réunion Internationale sur les Politiques des musées, qui s'est tenue en 2011, un recensement des musées a été organisé, permettant de connaître l'état des musées équatoriens de l'époque et, par la suite, d'actualiser la base des données des musées et de créer un annuaire muséal. Le recensement a également incité la Direction des Musées et Sites Archéologiques à lancer, le 4 juin 2012, une vaste enquête participative auprès de tous les musées du pays. Cette enquête, conçue comme un instrument de la diffusion de la nouvelle Politique Nationale des Musées, vise à cerner l'opinion et la position des musées vis-à-vis de cette dernière et à demander, le cas échéant, leur adhésion au Système Muséal Équatorien. Chaque question s'y efforce d'inciter à une réflexion sur l'orientation que la muséologie équatorienne devrait adopter, afin de pouvoir déboucher sur la formulation d'une loi régulatrice du patrimoine muséal qui soit en accord avec la réalité des musées équatoriens. Néanmoins, en septembre 2012, les résultats de ces efforts ne sont pas très encourageants : sur 188 musées, seuls quarante-huit déclarent vouloir adhérer au SIEM,

²⁴ *Ibidem*, pp. 45-46 : « instrument régulateur intégré et consultatif sur les sujets, programmes et projets du champ muséal. En tant que système, il cherche à améliorer le dialogue entre les musées et les institutions publiques et privées afin de permettre une gestion articulée dans le domaine et promouvoir la mise en place effective de la politique nationale dans le territoire grâce à la participation des acteurs muséaux et culturels. » C'est notre traduction.

²⁵ *Ibidem*, pp. 48-51. C'est notre traduction.

et quatorze d'entre eux font déjà partie du Réseau de Musées Nationaux. Cette participation limitée au SIEM tend à rappeler que les problèmes de fonctionnement des musées équatoriens persistent et qu'ils restent nombreux : difficultés budgétaires, absence de professionnels scientifiques, manque d'information, outre le peu d'intérêt à collaborer avec l'État, pour certains. Il est ainsi impératif de poursuivre la construction d'un dialogue entre les différents acteurs muséaux.

À ce panorama s'ajoute, en 2013, le manque de stabilité dans le personnel du Ministère de la Culture, notamment des spécialistes du SIEM. Les changements de fonctionnaires et les mesures provisoires paralysent le fonctionnement du SIEM de manière indéterminée. Face aux obstacles rencontrés par la mise en place d'un réseau national en accord avec les orientations culturelles de la nouvelle Constitution de 2008, la nouvelle administration doit tenter de relancer les projets du SIEM.

Conclusion

Le Réseau National des Musées promeut un dialogue ouvert et analytique sur l'action et la gestion culturelle des institutions muséales de l'Équateur. Il s'efforce de définir un fonctionnement cohérent et représentatif des différents musées équatoriens, afin de contribuer à sauvegarder le patrimoine culturel, naturel et scientifique du pays. Le SIEM témoigne à son échelle d'un processus de patrimonialisation qui interroge l'avenir du musée équatorien sur le long terme, sur la scène nationale et internationale. Plus largement, le SIEM rend compte des efforts de patrimonialisation culturelle, mais aussi identitaire, fournis par l'État qui a défendu, depuis 2007, le rôle social du musée dans la culture équatorienne. Le nouveau Ministère de la Culture et du Patrimoine est confronté aujourd'hui aux enjeux que posent les institutions muséales : la gestion des collections, la professionnalisation du personnel et l'accès des différents types de publics. Or, les difficultés rencontrées dernièrement semblent remettre en question l'engagement du gouvernement envers le domaine muséal. Pourtant, le musée est une institution qui accumule, sauvegarde, diffuse, mais c'est aussi un lieu de création et un espace scientifique ; il représente enfin une industrie socio-financière à fort potentiel pour le développement du pays. À l'instar des pays du Golfe, l'Équateur doit penser à la culture non pas – seulement – comme un élément idéologique, mais aussi comme une des possibles industries à même, dans un futur proche, de se substituer à l'industrie pétrolière.

Références citées :

ASAMBLEA NACIONAL, *Memorandum n° PAN – 09 – 041, 15 septembre 2009*, en ligne, consulté le 1er mars 2014, http://downloads.arqueo-ecuadoriana.ec/ayhpxgv/leyes/Proyecto_Ley_de_Cultura.pdf

ASSOCIATION DES MUSÉES, « Les Décrets de l'Association de 1985 à 2006 », en ligne, consulté le 15 janvier 2014, <http://www.museumsassociation.org/download?id=227855>

AZOR Ana, « Politiques publiques et réseaux des musées : articulation et renforcement des institutions muséales en Ibéro-Amérique », in MINISTÈRE DE LA CULTURE, *Réseaux des Musées en Ibéro-Amérique*, 2010, en ligne, consulté le 3 mars 2014, <http://book-aws.calameo.com.s3.amazonaws.com>

Constitución de la República del Ecuador, 20 octobre 2008, en ligne, consultée le 14 janvier 2014, <http://www.utelvt.edu.ec/NuevaConstitucion.pdf>

Déclaration culturelle ibéro-américaine, Montevideo, novembre 2006, en ligne, consultée le 1er mars 2014, <http://www.oei.es/xvicumbredec.htm>

Decreto presidencial n°1507, Quito, 8 mai 2013, en ligne, consulté le 15 janvier 2014, file:///C:/Users/Aurore/Downloads/pdf%20decreto_1507%208-may-2013.pdf

Decreto presidencial n°117-A, Quito, 15 février 2007, en ligne, consulté le 11 mars 2014, file:///C:/Users/Aurore/Downloads/decretos_117-A_06-2007%20.pdf

Decreto presidencial n°5, Quito, 8 janvier 2007, en ligne, consulté le 1er mars 2014, file:///C:/Users/Aurore/Downloads/decretos_5_06-2007%20(2).pdf

DESVALLÉES André, MAIRESSE François, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011.

GRAU Luis, « Réseaux de musées : une tentative pour survivre », *Museo*, n° 11, 2006, en ligne, consulté le 3 mars 2014, http://www.apme.es/revista/museo11_017.pdf

IBERMUSEOS, Site du Programme Ibermuseos, consulté le 6 mars 2014, <http://www.ibermuseum.org/es/programa-ibermuseum-2/>

ICOM, Site de l'ICOM, consulté le 6 mars 2014, <http://www.ibermuseum.org/es/programa-ibermuseum-2/>.<http://icom.museum/lorganisation/licom-en-bref/L/2/>

ICOM, *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, Paris, janvier 2006, en ligne, consulté le 25 février 2014, http://archives.icom.museum/code2006_fr.pdf

LOPEZ Ana Karina, « Las nuevas revoluciones », *Vistazo*, 6 junio 2013, pp. 30-32.

MINISTERIO DE LA CULTURA DEL ECUADOR, *Sistema y Política nacional de Museos*, Quito, mai 2012, pp. 48-49, en ligne, consulté le 13 juillet 2014, <http://www.museos.gob.ec/siem/index.php/politica-nacional-de-museos/sistema-y-politica-nacional-de-museos>

PONCE Ximena, « Comisión de Educación avanza en el proceso de elaboración del alcance al informe para el segundo debate del proyecto de la Ley de Culturas », 28 janvier 2018, en ligne, consulté le 1er mars 2014, http://asambleanacional.gob.ec/blogs/ximena_ponce/2014/01/28/comision-de-educacion-avanza-en-el-proceso-de-elaboracion-del-alcance-al-informe-para-segundo-debate-del-proyecto-de-ley-de-culturas/

POULOT Dominique, *Patrimoine et musées, L'Institution de la culture*, Paris, Hachette, 2011.